



NECESSITE DE L'URBANISME

A PROPOS DE L'URBANISATION DE SART TILMAN

INTERVIEW DE M. LE MINISTRE
HENRI DE MAN

Nous sommes heureux de publier cette vivante interview accordée à notre rédacteur en chef, par M. de Man, lequel possède une si haute idée de la grandeur et des nécessités de l'urbanisme.

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'urbanisation du plateau de Sart Tilman, dont nous traitons largement dans ce numéro, est une création de M. Henri de Man, alors ministre des Travaux Publics et président effectif de l'Orec.

Les réformes de la commune de Quaregnon, les vastes travaux projetés près d'Anvers, la construction de la Bibliothèque Albertine et l'urbanisation de Sart Tilman forment le groupe des grands projets urbanistiques de l'Orec.

Il fut un temps où les noyaux urbains étaient des organismes révélateurs de leurs fonctions. Pourrait-on l'affirmer aujourd'hui, alors que la révolution industrielle, le morcellement de la propriété et le développement de l'individualisme ont provoqué le rapide abâtardissement des villes?

Le XIX^e siècle, riche pourtant en apports scientifiques, ne put faire face au pullulement des intérêts privés. Ceux-ci nous ont légué la morne et dangereuse banalité de quartiers bâtis sans discipline. Dans de très nombreux cas, ces noyaux urbains mal conçus sont devenus des foyers malsains de surpopulation, luttant mal contre l'étouffement et la confusion.

Assainir les quartiers menacés d'asphyxie, libérer par des destructions raisonnées le plus possible des surfaces encombrées, remodeler

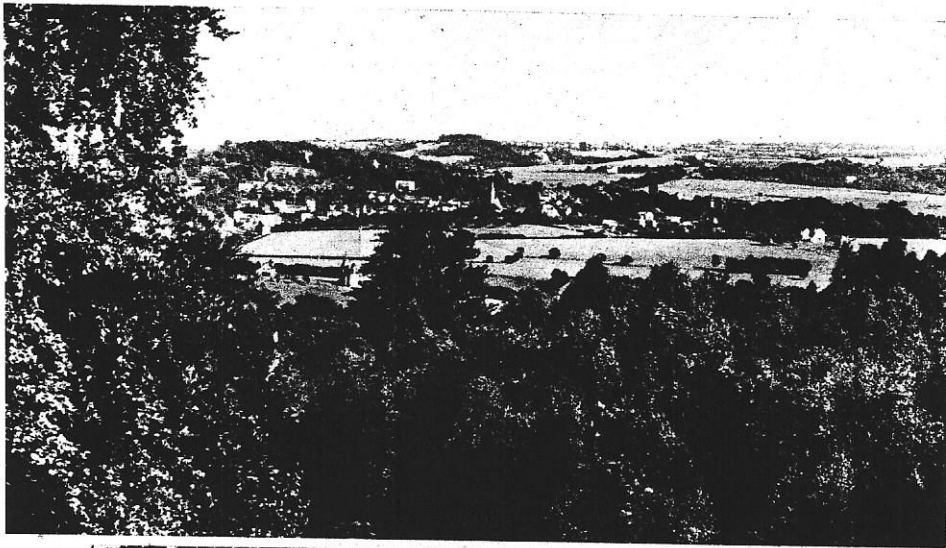


En haut : Un aspect de l'ancienne route d'accès au plateau de Sart-Tilman.

En bas : Un croisement intéressant de la nouvelle route du Condroz, au plateau de Sart-Tilman.
(Photos G. Jacoby.)

Deux des nombreux points de vue que l'on prend vers la campagne et vers la ville, du haut du plateau de Sart-Tilman.

(Photos G. Jacoby.)



même de l'équilibre social, l'assurance la plus sûre pour la naissance ou le maintien d'un ordre véritable. Plus le temps passera, plus les villes disproportionnées, inorganisées, gangrenées, et qui ne s'adapteront pas aux exigences d'une vie nouvelle, connaîtront le risque d'un définitif étouffement.

Le problème urbanistique, problème hautement social, se fera toujours plus aigu. Le temps viendra où s'imposeront de rudes interventions chirurgicales. Nul gouvernement ne pourra l'éviter. Il présupposera toujours plus impérieusement une action double et parallèle: le déplacement vers la périphérie des villes de la population des zones malsaines, et le remodellement des grands centres urbains pour la création de nouveaux espaces libres, et de zones de verdure qui les purifient et les illuminent.

Permettre aux populations citadines déprimées de retrouver l'espace, le soleil, le bon air, l'hygiène et un confort véritable, en les regroupant dans des centres d'une ordonnance rationnelle, c'est faire œuvre de haut civisme. L'encouragement du principe de communauté par la création de tels noyaux urbains modernes, possède indiscutablement une valeur sociale et civilisatrice. Les réalisations importantes de vaste échelle sont très rares dans notre pays. Certes, des cités ouvrières ont été bâties. Il en est de rationnelles et d'harmonieuses qui exaltent la vie en groupement, tout en servant utilement la personne humaine, assurée d'une hygiène meilleure, d'un logis plus agréable, d'un jardin et parfois d'un bout de sol à cultiver. Elles sont rares cependant, et les quartiers résidentiels modernes, réellement fonctionnels, ne le sont pas moins. Sans doute, connaît-on dans cet ordre d'application diverses réalisations autour de Bruxelles, d'Anvers, de Gand; mais il s'agit d'initiatives privées portant sur des lotissements de modeste importance.

Au temps où je présidais aux destinées de l'Orec, plusieurs projets me tenaient tout particulièrement à cœur. Non seulement ces projets se complétaient, ayant trait à des aspects particulièrement intéressants de la technique urbanistique, mais ils constituaient ensemble mieux qu'une expérience.

Il s'agissait, d'une part, de la mise en valeur du plateau de Sart Tilman, dans la zone haute de la région liégeoise; d'une seconde part, de la reconstruction méthodique de Quaregnon, que vous avez si bien nommé, dans l'un de vos articles de BATIR, la « **Commune martyre** » du Borinage; les vastes travaux d'adaptation de la région anversoise et enfin, dans la capitale, la création d'un grand centre culturel et administratif moderne sur l'emplacement de l'actuel Mont des Arts et des terrains voisins.

Vous le savez, le projet lié à la résurrection de Quaregnon souleva l'ire de puissances qui se refusèrent à lui donner un sens autre que politique, lequel était bien loin de mon esprit, et contre lequel je me suis, à diverses reprises, élevé.

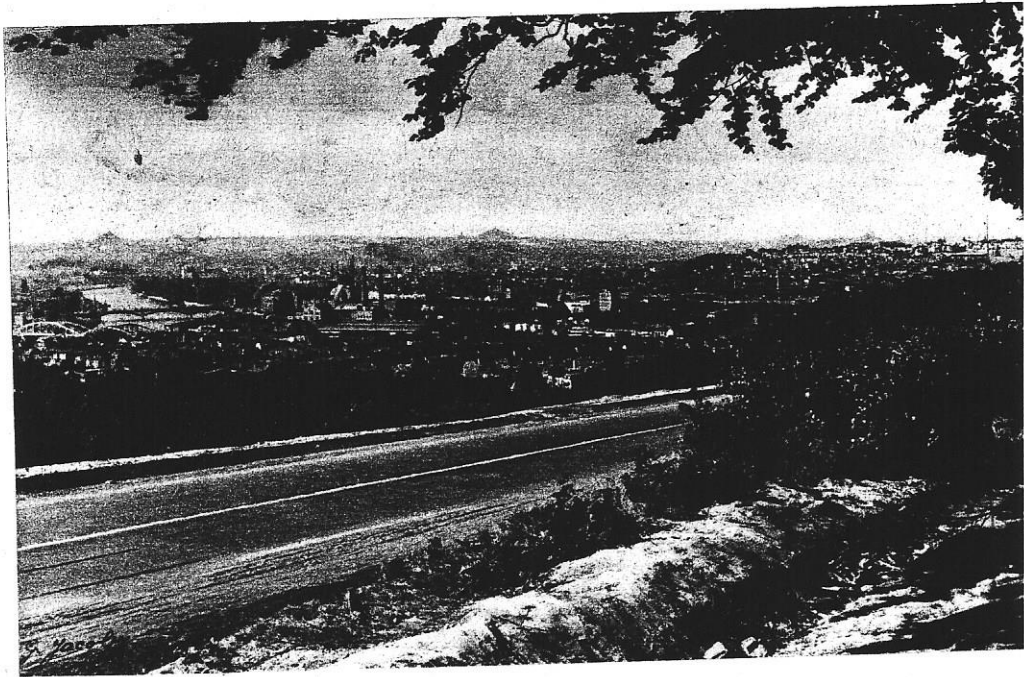
Si ce projet avait pu se réaliser dans son principe même et dans sa totalité, le Borinage eût possédé, dans l'une de ses régions les plus défavorisées aujourd'hui, une agglomération nouvelle, en quelque sorte « modèle », édifiée sur des terrains vierges, répondant réellement à une conception d'ensemble.

J'entends une agglomération propre à satisfaire à l'ensemble des besoins d'une zone fortement industrialisée, tracée et bâtie

selon des plans rationnels les noyaux urbains pourrissants, pour recréer dans les villes la plénitude de la fonction et la joie du rythme, voilà quels devraient être les soucis essentiels des bons esprits de tous les partis. Il n'est plus possible désormais d'admettre qu'un administrateur urbain ignore les règles précises de l'urbanisme. Et pourtant nous le savons tous, combien d'entre nos édiles communaux possèdent, non pas même les connaissances requises mais une conscience claire de sa véritable responsabilité, laquelle dépasse de beaucoup la durée de sa fonction, puisque ses successeurs pâtiront de ses erreurs tout comme ses administrés.

Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, la sécurité du logement, c'est-à-dire son hygiène physique et morale, est la condition

La route du Condroz, à l'un des niveaux découvrant le panorama de la Cité Ardente et du bassin industriel.
(Photo G. Jacoby.)



conformément aux meilleures données urbanistiques, dotée d'un hinterland agricole et horticole susceptible de faciliter son ravitaillement, d'embellir la région et de rendre plus agréable et plus saine l'existence d'une population qui atteignit, il y a quelques années, le maximum de la misère sociale.

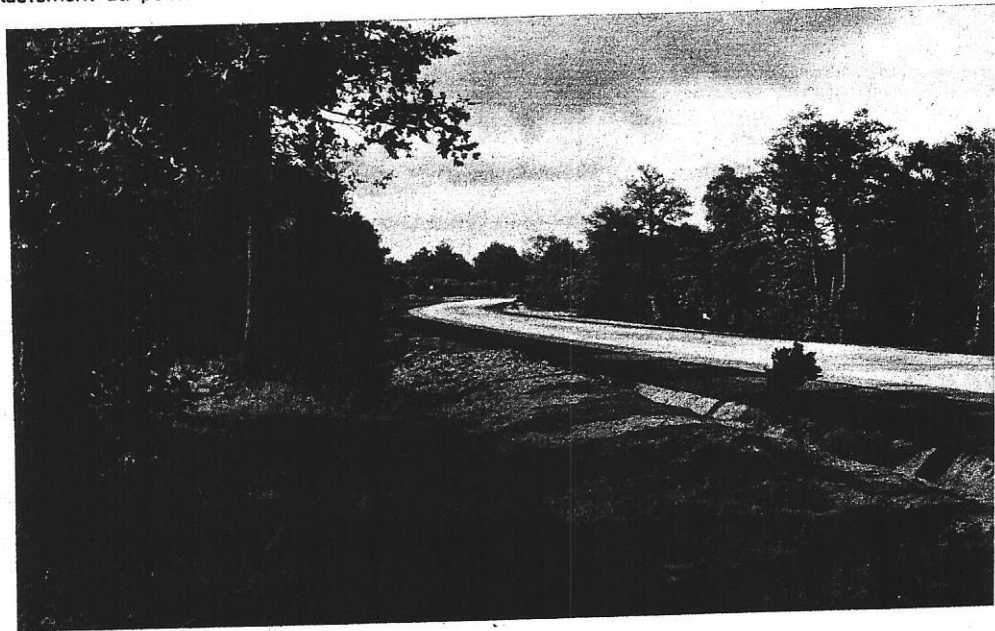
Par la riche leçon d'ordre et de justice qu'elle eut donnée, semblable entreprise eût sans doute rendu difficile le maintien de quelques autres agglomérations déplorables, existant dans nos bassins industriels et miniers. Elle eût rapidement démontré que des populations entières, démoralisées par l'ignorance d'un sort meilleur, pouvaient être rééduquées et rétablies dans une véritable dignité humaine.

Ce projet rencontra de telles difficultés qu'il fut à peu près abandonné, au profit d'une solution partielle portant surtout sur le remplacement de quelques édifices d'usage collectif, tels que la maison communale et l'église principale, et la reconstruction d'un quartier de taudis spécialement lamentable.

L'idée d'un centre intellectuel et administratif propre à recréer dans Bruxelles, sur un vaste emplacement, privilégié par sa situation et cependant quasi mort, un noyau urbain puissamment actif qui élargisse le prestige de la capitale et réalise enfin le projet d'une cité ministérielle, connut les avatars les plus étranges.

Il prévoyait la combinaison harmonieuse de la Bibliothèque Albertine, du Mémorial du Roi Albert, des agrandissements des Musées Royaux et du Groupement des services administratifs de l'Etat, sous forme d'une cité rationnelle.

L'incompréhension de certains dignitaires, les rivalités et les intrigues de certains architectes, les diverses campagnes de presse inspirées par un fourmillement d'intérêts, devaient provoquer la déformation progressive et presque l'abandon de ce projet digne d'une grande ville en voie de remodelation. Au bout de quatre années d'efforts, malgré les enquêtes, les concours d'architecture et tout ce qui avait été entrepris pour faciliter la réalisation de ce projet, nous n'avions guère avancé. Une décision vient cependant d'être prise. Elle s'inspire si nettement du programme original que nous pouvons reprendre de l'espoir. La vérité, c'est que nous voilà revenus exactement au point où nous nous trouvions il y a quatre ans.



La route du Condroz à travers la futaie du plateau, à Angleur.
(Photo G. Jacoby.)

L'urbanisation de Sart Tilman m'a donné d'incontestables satisfactions. Si cela a mieux marché là-bas, bien que l'on ait réalisé, en quatre années, la besogne qui eût dû l'être en deux années environ — nous le devons à une suite d'initiatives locales obtenues par la passion constructive d'hommes de la valeur de MM. Prost, Van de Velde, Moutschen, Jadot, et à la très réelle bonne volonté de certaines initiatives privées.

Ayant rendu hommage à ceux qui s'attaquèrent de front et sur place aux difficultés nombreuses d'une telle tâche, considérons l'œuvre entreprise sous son aspect transcendant.

En vérité, il semble que l'urbanisation du plateau de Sart Tilman, dominant Liège vers Angleur, Ougrée et Embourg, constitue la première tentative d'urbanisation moderne conduite en Belgique sur une échelle réellement vaste, et dans une vivante volonté d'unité.

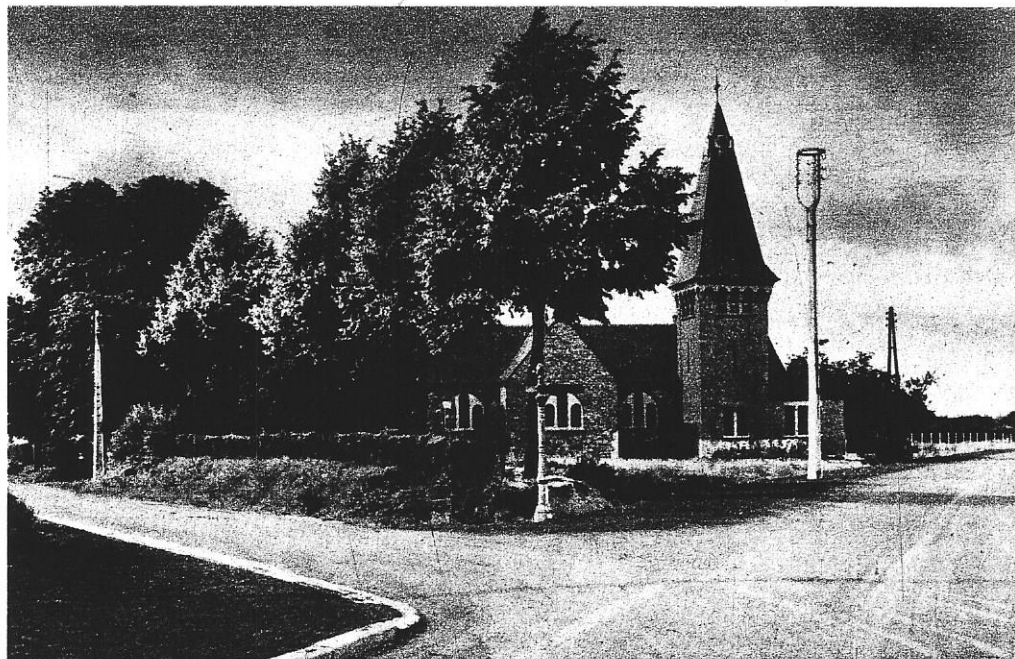
Vous savez que cette entreprise comportait à sa base la construction de la magnifique route du Condroz. Celle-ci devant permettre la mise en valeur d'une propriété privée d'une superficie considérable, longtemps abandonnée, bien que sa situation soit à tous points de vue exceptionnellement intéressante.

Elle permettra la fixation de nombreuses familles sur des terrains boisés, hors de la pollution atmosphérique du grand bassin industriel. Également l'extension et l'assainissement de plusieurs communes, spécialement de la commune d'Angleur, déjà en bonne voie.

La route du Condroz, large, bien tracée, assurera une circulation automobile excellente entre Liège, les zones élevées de la crête de Kinkempois et les régions lointaines qu'elle desservira. Elle constitue réellement l'axe du grand travail entrepris.

Autour du nouveau centre administratif d'Angleur, des jardins publics, un étang et le plus beau théâtre de verdure du pays créent un cadre de beauté. Des quartiers neufs, fortement disciplinés, dotés d'une voirie à la fois rationnelle et souriante, se construisent en bordure et au delà de ces espaces libres.

Sur le plateau se succèdent, à front de la route, une suite de zones à bâtir coupées de zones « non edificandi ». Des parcelles de diverses superficies recevront des ensembles de villas d'un bon standing, lesquelles égaieront les abords des parties extérieures du plateau.



Un coin plaisant, près d'un croisement de la route du Condroz. (Photo G. Jacoby.)

En face de la vieille agglomération d'Angleur, un immense jardin public occupera le centre de terrains réservés à la création d'écoles, de plaines de sports et de loisirs. Plus loin, entre Angleur et le terrain de golf, sur le flanc de la commune d'Ougrée, un centre civique modèle sera créé dans un important espace vierge. Il comportera des groupements d'habitations bâties sur les principes les plus modernes, des édifices d'utilité collective, tant sociaux et administratifs que culturels et philosophiques, des établissements d'hygiène, de délassément, etc.

Voici, schématiquement établis, les éléments essentiels de l'urbanisation de Sart Tilman, qu'il n'est pas excessif de considérer, j'insiste, comme le premier exemple d'urbanisation inspiré par une vision large, vraiment nationale.

Urbanisation! Je le répète, voici le palladium des générations nouvelles. Il faudra bien que l'on se rende à sa nécessité, chez nous, comme on s'y rendit ailleurs.

Pourquoi dissimuler que notre législation possède un retard de cinquante années sur les pays les plus modernes: ceux qui plaçant l'urbanisme à sa vraie place, laquelle est salvatrice, et lui accordent sans discriminer son sens plénier!

Le projet de M. le sénateur Vinck, récemment voté par les deux Chambres législatives, est notoirement insuffisant. Il doit être considéré comme une étape nécessaire, puisque son esprit parut révolutionnaire aux intérêts établis.

Mais il ne faut pas que ce temps d'adaptation soit trop long. Dans l'intérêt même du pays, il est souhaitable que dans un délai rapproché les bons esprits obtiennent de plus substantielles victoires.

Est-ce facile? Nous sommes placés devant un tel enchevêtrement de responsabilités départementales et administratives, et devant une conception si rétrograde de l'autonomie communale, que tout progrès dans l'ordre d'une définition nationale de l'urbanisme et d'une remodelation des centres les plus menacés ne pourra s'obtenir que de haute lutte.

Au fond, notre armature légale, politique et administrative, n'a pas évolué avec la technique. Elle reste à peu près ce qu'elle était à l'époque de la charrette à bras, sinon de la brouette, alors que se posent de façon de plus en plus impérieuse, les problèmes techniques, sociaux et culturels de cet urbanisme que l'histoire rangera au premier plan des apports de ce siècle.

L'exemple de Sart Tilman doit donc être considéré dans sa pleine valeur d'exemple et de courage, autant que de réussite économique et technique.

Pierre-Louis FLOUQUET.